

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS
SEANCE DU 27 AVRIL 2026**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du lundi 27 avril 2026**

Délibération n°045_260427**Révision et actualisation des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP_CP) – BP 2026.**

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril à dix-sept heures trente, sur convocation individuelle en date du 21 avril 2026, dématérialisée et affranchie le 21 avril 2026, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint-Louis se sont réunis à la salle d'honneur Simone VEIL sous la présidence de Madame M'DOIHOMA Juliana, Maire.

Conseillers			
Présents	Absents représentés		Absents
	Absents	Procuration donnée à	
Mme Juliana M'DOIHOMA M. Sylvain ARTHEMISE Mme Gaëlle MOUNIAMA COUPAN ⁴ M. Imran HATTEEA Mme Eliana NARCISSE M. Mickaël CHAMAND ¹⁻³ Mme Dominique AMAZINGOIRIVIERE ¹ M. Joël LALLEMAND M. Jean Michel FLORENCY Mme Françoise GASTRIN M. Pascal DORSEUIL ¹⁻³ Mme Rose Méry CORENTHY M. Mathieu MAILLOT Mme Marine MOURGAPIN M. Saad AKHOONE ¹ Mme Jessica NARBE M. Eddy LALLEMAND M. Philippe VIRIN M. Sully AVRIL Mme Marie-Andrée MESSIRA M. Jimmy DORSEUIL Mme Emmanuelle DELAHAYE M. Jean-Fabien NACHIAR ¹⁻³ M. Hugo GERARD M. Michel Ange MAILLOT Mme Frédérica VICTOIRE M. René Claude MARIMOUTOU Mme Claudie TECHER Mme Christelle LEPINAY- MARIMAO M. Olivier CHAMAND Mme Marie Clarisse FRANCOISE Mme Agnès PAYET Mme Anne-Gaëlle LEPINAY Mme Juliana BLAIN M. Jérémy TURPIN Mme Laura RIVIERE M. Louis Bertrand GRONDIN Mme MANGUE Corinne ¹ Mme Olivia DIJOUX M. Teddy HOAREAU Mme Mathilde ROGER M. Fabrice HOARAU Mme Caroline Marie Erika TRAJEAN	Mme Yannicke SEVERIN M. Cyrille HAMILCARO ²	M. Sylvain ARTHEMISE Mme MANGUE Corinne	

¹N'ont pas pris part au débat ni au vote de la délibération n°53 et se sont retirés de la salle des délibérations en amont.

²N'a pas pris part au vote de la délibération n°53 au titre de la procuration donnée à Mme Corinne MANGUE

³N'ont pas pris part au débat ni au vote des délibérations n°53 à 62 et se sont retirés de la salle des délibérations en amont.

⁴N'a pas pris part au débat ni au vote des délibérations n°54 à 58 et s'est retirée de la salle des délibérations en amont.

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS
SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Jessica NARBE a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire.

	Conseillers présents	Conseillers absents et représentés	Conseillers absents de la salle lors du vote	Conseillers n'ayant pas pris part au vote	Nombre de votants		
					Pour	Contre	Abst
Pour la délibération n°39	43	2	0	0	37	0	8
Pour les délibérations n°40 à 42	43	2	0	0	Prend acte		
Pour les délibérations n°43	43	2	0	0	45	0	0
Pour la délibération n°44	43	2	0	0	37	6	2
Pour la délibération n°45	43	2	0	0	37	0	8
Pour la délibération n°46	43	2	0	0	37	6	2
Pour la délibération n°47 à 48	43	2	0	0	43	0	2
Pour la délibération n° 49 à 50	43	2	0	0	45	0	0
Pour la délibération n°51	43	2	0	0	39	0	6
Pour la délibération n°52	43	2	0	0	45	0	0
Pour la délibération n°53	37 ^A	1	7	0	38	0	0
Pour les délibérations n°54 à 58	39 ^B	2	4	0	41	0	0
Pour la délibération n°59 à 62	40 ^C	2	3	0	42	0	0
Pour la délibération n°63	43	2	0	0	6	2	37
Pour la délibération n°64	43	2	0	0	45	0	0
Pour la délibération n°65	43	2	0	0	45	0	0

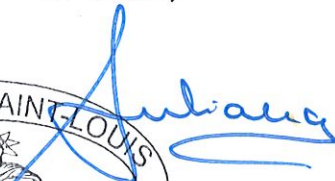
37^A Mesdames Dominique AMAZINGOI-RIVIERE et Corinne MANGUE, messieurs Mickael CHAMAND, Pascal DORSEUIL, Monsieur Saad AKHOONE et Jean Fabien NACHIAR n'ont pas pris part au débat et au vote de la délibération n°53.

39^B Madame Gaëlle MOUNIAMA-COUPAN, messieurs Mickael CHAMAND, Pascal DORSEUIL et Jean Fabien NACHIAR n'ont pas pris part au débat et au vote des délibérations n°54 à 58.


40^C Messieurs Mickael CHAMAND, Pascal DORSEUIL et Jean Fabien NACHIAR n'ont pas pris part au débat et au vote des délibérations n°59 à 62

Madame le Maire certifie qu'un extrait de délibération ci-contre a été affiché en Mairie de Saint-Louis et publié sur le site de la mairie.

La Maire,



 Juliana M'DOIHOMA

 <i>Ville de passion!</i>	Conseil municipal - Séance du 27 avril 2026 Délibération n°045_260427	POLE FINANCES
	RÉVISION ET ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT (AP_CP) – BP 2026	Direction : Finances
		Service : Budget

I – RAPPORT DE PRESENTATION

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du vote des différentes procédures budgétaires depuis 2009, le Conseil municipal a approuvé l'ouverture des autorisations de programme ainsi que la répartition prévisionnelle des crédits de paiement associée à ces autorisations.

A l'occasion du projet du budget primitif 2026, et dans la continuité de la PPI présentée lors des orientations budgétaires 2026, il y a lieu de procéder à l'actualisation des autorisations de programme ainsi qu'à l'ouverture d'un nouveau programme.

Dans ce cadre, il est proposé de créer une nouvelle autorisation de programme pour un montant de 3 200 000 € concernant le projet n° 202601 : Programme de travaux de rénovation énergétique et d'adaptation au changement climatique - Groupe Scolaire Plateau Goyave.

Autorisation de programme	Libellé	Montant de l'AP	Crédits de paiements ouverts au titre de l'exercice 2026	Reste à financer de l'exercice 2027 et au-delà
202601	Programme de travaux de rénovation énergétique et d'adaptation au changement climatique - Groupe Scolaire Plateau Goyave	3 200 000 €	741 181 €	2 431 777 €
TOTAL CREATION D'AP		3 200 000 €		

Par ailleurs, il est nécessaire d'adapter les autorisations de programme en cours en les révisant, conformément à la PPI 2021-2027 actualisée.

Le tableau récapitulatif actualisé des AP/CP joint en annexe de ce rapport a été établi à cet effet et présente :

- L'intégration du nouveau programme n°202601,
- Les montants initiaux et actualisés de chacune des AP/CP,
- Le montant révisé des Crédits de Paiement de l'exercice en cours et suivants.

II – DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2311-1, R2311-9 ;

Considérant que depuis 2009, le Conseil municipal a approuvé l'ouverture de plusieurs autorisations de programme ainsi que la répartition prévisionnelle des crédits de paiement associée à ces autorisations,

Considérant qu'à l'occasion du projet de budget primitif 2026, il convient de mettre en cohérence la PPI 2021-2027 et le tableau des AP/CP,

Considérant le tableau récapitulatif des « AP/CP » joint en annexe de ce rapport, précisant :
L'intégration d'un nouveau programme référencé n°202601 relatif aux travaux de rénovation énergétique de d'adaptation au changement climatique du Groupe Scolaire de Plateau Goyave,

- Les montants initiaux et actualisés de chacune des AP/CP,
- Le montant révisé des Crédits de Paiement de l'exercice 2026 et suivants.

Sur proposition de la Maire, le Conseil municipal décide à la majorité :

Article 1 : D'approuver l'ouverture et l'actualisation des Autorisations de Programme et leur répartition prévisionnelle en crédits de paiement telle que présenté dans le tableau des AP/CP annexé.

Article 2 : D'autoriser Madame le Maire ou un(e) élu(e) délégué(e) par elle à signer les actes à intervenir.

Vote : 37 pour

08 absentions (M. Louis Bertrand **GRONDIN** - Mme Corinne **MANGUE** (+
procuration de M. Cyrille **HAMILCARO**) - Mme Olivia **DIJOUX** - M. Teddy **HOAREAU** - Mme
Mathilde **ROGER** - M. Fabrice **HOARAU** - Mme Caroline Marie Erika **TRAJEAN**)

La Maire,



Juliana M'DOIHOMA

**Le présent document est certifié exécutoire
Etant transmis en Sous-Préfecture le
Et publié le**